



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE REIMS

INSTITUT REGIONAL DE FORMATION

LMF/SP/PS/SG-2025.224

Décision portant sur les droits d'inscription aux concours d'entrée, aux admissions sur dossier et aux épreuves de sélection des candidats pour l'année 2025/2026

La Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire de Reims,

- Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,
- Vu la loi n°2009-879 « Hôpital, Patients, Santé et Territoire » du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,
- Vu les articles L4311-1 à L4312-15, L4321-1 à L4321-22, L4351-1 à L4351-13, L4391-1 à L4391-6, L4392-1 à L4392-6, L4393-1 à L4393-7 et L4393-19 à L4393-25 du Code de la Santé Publique,
- Vu le décret n° 2012-1466 du 26 décembre 2012 portant statut particulier du corps des cadres de santé paramédicaux de la fonction publique hospitalière,

Décide :

Article 1 : Dans le cadre des épreuves de sélection organisées par les écoles et instituts de formation du C.H.U de REIMS, les tarifs sont arrêtés comme suit :

Droits d'inscription aux concours d'entrée	Montant
Centre de Formation d'Assistant de Régulation Médicale	50,00 €
Ecole de Puéricultrices	96,00 €
Ecole d'Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'Etat	96,00 €
Ecole d'Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat	96,00 €
Institut de Formation des Cadres de Santé	96,00 €
Institut de Formation en Soins Infirmiers	60,00 €

Article 2 : Dans le cadre des épreuves de sélection destinées aux candidats titulaires d'un diplôme de professions paramédicales extra communautaire ou titulaires de certains diplômes, organisées par les écoles et instituts de formation du C.H.U de REIMS, les tarifs sont arrêtés comme suit :

Décision de la Directrice Générale n°2025.224

SP

45 RUE COGNACQ-JAY – 51092 REIMS CEDEX

PS



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE REIMS

INSTITUT REGIONAL DE FORMATION

Formation	Ecole/Institut de formation	Montant
Epreuves de sélection destinées aux candidats titulaires du diplôme extra communautaire ou titulaires de certains diplômes		
Manipulateur d'Electroradiologie Médicale	<i>Institut de Formation des Manipulateurs d'Electroradiologie Médicale</i>	96,00 €
Masseur-Kinésithérapeute	<i>Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie</i>	96,00 €

Article 3 : Dans le cadre de la mise en place de frais de dossier, les tarifs sont arrêtés comme suit :

Frais de dossier	Montant
Institut de Formation d'Aides-Soignants	100,00 €
Institut de Formation des Ambulanciers	
Institut de Formation des Auxiliaires de Puériculture	

Article 4 : Dans le cadre de la mise en place de droits d'inscription, les tarifs sont arrêtés comme suit :

Droits d'inscription	Ecole/Institut de formation	Montant
Assistant de Régulation Médicale	<i>Centre de Formation d'Assistants de Régulation Médicale des CHU de Reims et Strasbourg</i>	50,00 €

Article 5 : Ces tarifs sont applicables à compter du **1^{er} juillet 2025** à l'Institut Régional de Formation du Centre Hospitalier Universitaire de REIMS.

Fait à Reims, le **14 août 2025**

La Directrice Générale

Laetitia MICAELLI FLENDER

Le 18/08/2025 à 11:07

Laetitia MICAELLI FLENDER

Directrice Générale

CHU de Reims

e-Signature CleverNet™

 Id : AOWHylcKdHAZibjn...